

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

Par Olivier Lemieux \*  
Université de Sherbrooke

\* Étudiant à la maîtrise en études politiques appliquées à l'École de politique appliquée de l'Université de Sherbrooke

*RÉSUMÉ — Cet article traite de l'affaire CHOI Radio-X, et ce, de l'arrivée de la radio-poubelle (trash radio) sur le continent américain jusqu'à sa propagation au Québec et au mouvement «Liberté je crie ton nom partout». Notre analyse propose d'abord une mise en situation des événements ayant conduit à la grande manifestation du 22 juillet 2004, puis aborde la construction du groupe «X» et de ses traits identitaires distinctifs. Par la suite, cela nous mène à nous interroger sur la réception de ce discours, laquelle serait facilitée par des prédispositions sociologiques de la grande région de Québec (mystère de Québec), des prédispositions générationnelles des Ixiens frustrés par les Boomers et des prédispositions idéologiques via l'apparition, sur la scène provinciale, de philosophies à tendances américanophiles (libertarianisme, populisme, etc.). Enfin, nous nous questionnons, en dernier lieu, sur la réelle importance du discours de Jeff Fillion dans la formation de ce mouvement.*

**Mots clés :** affaire CHOI Radio-X, opinion publique, construction identitaire, mystère de Québec, conflit intergénérationnel

### INTRODUCTION

Il est chose courante d'entendre que les Québécois se comportent distinctement de leurs voisins Canadiens anglais et Nord-américains. Soit, chaque nation a sa personnalité. Mais à l'intérieur même du Québec, nous continuons à ne pas saisir toute la complexité des traits régionaux. Au sein de ces particularismes s'inscrit notamment la Vieille capitale, laquelle s'est fait coller l'étiquette de «mystère» depuis quelques années. C'est dire l'importante distinction qui oppose cette véritable microsociété au reste du Québec ou, du moins, à sa rivale montréalaise.

Ce «mystère de Québec», nommé ainsi par quelques analystes et éditorialistes (Christian Lamontagne, Richard Martineau, etc.) depuis les résultats référendaires de 1995, puis confirmé par la percée inattendue du Parti conservateur du Canada (PCC) lors de l'élection fédérale de 2006 et celle de l'Action démocratique du Québec (ADQ) à l'élection provinciale de 2007, s'est encore enrichi à la suite de l'apparition du phénomène social qui frappe la ville à la même époque, soit le mouvement CHOI-Radio X.

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

En 2005, la journaliste Vicky Boutin affirmait qu'un animateur charismatique joint à un propriétaire audacieux et des auditeurs fidèles apparaissent, de prime abord, comme les ingrédients parfaits du succès radiophonique. Toutefois, lorsque l'animateur se nomme Jeff Fillion, que le propriétaire est *Genex communications inc.* et que les auditeurs sont des «X» (notez que les «X» entre guillemets sont les auditeurs de Fillion, alors que les Ixiens sont les membres de la génération X), il semblerait que ces ingrédients soient explosifs<sup>1</sup>. Quelles sont les causes de ce phénomène ? D'ores et déjà, nous posons l'hypothèse que les habiletés communicationnelles de Fillion permirent de réunir autour de son discours idéologique une clientèle régionale et générationnelle bien définie.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous analyserons les événements entourant l'affaire «CHOI Radio X», en commençant par une mise en contexte à partir de la création de CHOI 98.1 jusqu'aux démêlés avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Ensuite, afin de bien saisir la stratégie employée par Fillion lors de la construction de son auditoire, nous présenterons un portrait de la situation idéologique, sociopolitique, générationnelle, locale et médiatique de la ville de Québec. Enfin, nous tenterons d'expliquer ce qu'est le «mystère de Québec» et comment s'est construite l'identité «X» via la stratégie discursive de l'animateur.

### ÉVÉNEMENTS

La radio, qui connaît depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle une expansion constante, demeure un média extrêmement puissant rejoignant autant la population aisée que celle moins fortunée. Cependant, ce n'est qu'à partir des années 1980 que, confrontée au style américain, la radiosphère francophone du Québec se spécialise. Cela a pour conséquence de segmenter le public par la création de nouveaux groupes identitaires regroupés autour d'une appartenance radiophonique commune<sup>2</sup>. Arrive alors la radio d'opinion, ce style étant inspiré du *talk radio* américain, lequel remplace le rôle radiophonique traditionnel (l'information, l'éducation et la culture) par un discours d'information-spectacle tournant autour de l'opinion. C'est de cette nouvelle forme de radio qu'émerge l'enfant mal aimé qu'est la radio-poubelle (*trash radio*), laquelle remplace la discussion par le dénigrement et la grossièreté d'un animateur à tendance droitiste (*shock jock*). Ce dernier, avec son contenu obscène et ses techniques de manipulation, parvient à rassembler un large groupe d'auditeurs. Il s'agit donc d'un procédé extrêmement rentable pour le propriétaire<sup>3</sup>. La radio-poubelle nous provient directement de nos voisins du sud où elle fut popularisée, au cours des années 1960, par les Howard Stern et Joe Pyne. Ayant pour but de choquer et scandaliser, aucun sujet n'y est alors tabou (la sexualité, l'homosexualité, le racisme, etc.)<sup>4</sup>.

Au Québec, si un certain populisme et une absence de contenu ont amené une première voix radiophonique avec Camilien Houde au milieu du siècle, la radio d'opinion s'est surtout étendue à partir des années 1970 avec les André Arthur, Gilles Proulx, Stéphane Gendron, etc.<sup>5</sup> Cependant, avant que la radio-poubelle ne s'installe progressivement au Québec, il faudra attendre l'achat de la chaîne CHOI-FM 98.1 (1996) par l'entreprise *Genex communications inc.* et, surtout, l'arrivée sur les ondes de l'animateur matinal Jeff Fillion (1998).

Fillion et son émission baptisée *Le monde parallèle de Jeff Fillion* connaissent un certain succès. Toutefois, lorsque *Genex* soumet sa demande de renouvellement au CRTC<sup>6</sup> en 2001, la situation est délicate. En effet, l'envers du succès de la radio-poubelle, c'est

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

l'accumulation des plaintes. Depuis l'entrée de Fillion sur les ondes, 47 plaintes ont été formulées à l'organisme fédéral à propos du contenu de son émission, lesquelles se retrouvent dans trois catégories : le contenu verbal, les concours offensants tenus sur les ondes et le harcèlement. En réaction, le CRTC lance des audiences publiques à la suite desquelles *Genex* reconnaît ses erreurs et s'engage à encadrer davantage ses animateurs selon le code de déontologie des radiodiffuseurs<sup>7</sup>. Ainsi, le CRTC renouvelle la licence pendant une période de deux ans plutôt que sept.

Cependant, le phénomène s'accroît. Plus vulgaires que jamais, Fillion et ses acolytes font de CHOI-FM la station la plus populaire avec quelques 348 000 auditeurs dans la grande région de Québec, soit 22,4% de la part du marché<sup>8</sup>. Du jamais vu. Mais, deux ans plus tard, en février 2004, *Genex* doit à nouveau soumettre une demande de renouvellement de licence. À nouveau, le comportement de Fillion a attiré des plaintes, sans compter que l'organisme chargé d'établir le code de déontologie, soit le Conseil canadien des normes des radiotélévisions (CCNR), qualifie l'émission de pornographie auditive<sup>9</sup>. Encore une fois convoqué en audiences publiques, *Genex* change d'attitude : mieux préparée que la dernière fois, l'entreprise plaide cette fois la liberté d'expression<sup>10</sup>.

Quelques mois plus tard, le CRTC rend son verdict : CHOI-FM 98.1 se voit refuser le renouvellement de sa licence d'exploitation pour les raisons suivantes :

- 129. Le contenu verbal qui était le sujet des plaintes [...] semble faire partie d'un comportement de la titulaire qui s'est poursuivi [...] malgré des rappels à l'ordre clairs ;
- 130. Après un examen minutieux [...] le Conseil conclut que les propos tenus [...] constituaient de nouveaux manquements graves et répétés à la Loi, au Règlement et à une condition de licence ;
- 141. Par conséquent, le Conseil refuse la demande (...) de renouveler la licence.
- 142. [Car] dans l'exercice de son mandat, le Conseil [...] ne peut permettre la diffusion de propos offensants.<sup>11</sup>

Au moment où le CRTC rend sa décision de non-renouvellement de licence, un vaste mouvement de protestation gagne Québec. Apparait alors le slogan qui donne le ton à la campagne de protestation: «Liberté je crie ton nom partout !». Pétitions et lettres d'opinions sont transmises aux journaux, aux représentants élus, à l'Assemblée nationale, au Parlement canadien et même à l'Organisation des Nations Unies (ONU)<sup>12</sup>. De plus, l'entrée en scène du principe de liberté d'expression permet à *Genex* d'attirer l'appui d'un certain nombre de personnalités publiques et d'intellectuels. Cette nouvelle stratégie n'est pas exempte d'ambiguïté, la liberté d'expression faisant l'objet de débats entre deux écoles de pensées<sup>13</sup>. La première est états-unienne, voulant que le droit d'expression soit un droit individuel illimité. C'est à cette conception que se réfèrent Me Dion et Me Bertrand, avocats de *Genex*, lorsqu'ils avancent que les gens sont libres de choisir et d'entendre sans censure les émissions de leur choix, et ce, selon leur sens critique, leur bon jugement et leur intelligence<sup>14</sup>. Dans cette optique, si quelqu'un se sent lésé par les propos tenus contre lui, il n'a qu'à s'adresser aux tribunaux<sup>15</sup>. La seconde école, de tradition française, a inspiré la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948) et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (1966), ainsi que la Charte canadienne des droits et

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

libertés (1982). Si celle-ci souhaite défendre la libre expression, elle défend d'abord l'éthique et la cohésion sociale<sup>16</sup>. Il semblerait donc que les avocats de *Genex* ne se réfèrent pas à la liberté d'expression telle que défendue par la loi canadienne, mais plutôt à celle émanant du modèle états-unien<sup>17</sup>.

La saga se poursuit. En 2005, Sophie Chiasson, présentatrice météorologique persécutée par Fillion, intente un procès contre *Genex* et l'animateur. La femme plaide le droit à la vie privée et l'atteinte à sa réputation. Bien que *Genex* se défend toujours en vertu de la liberté d'expression, Yves Alain, juge à la Cour supérieure du Québec, n'entend pas donner raison à *Genex*. Selon lui, il faut donner l'exemple aux autres stations de la Vieille capitale, lesquelles emboîtent tranquillement le pas de CHOI-FM<sup>18</sup>. Il les condamne donc pour les deux chefs d'accusations et en profite, du même coup, pour relativiser le droit à la liberté d'expression : «les déclarations fausses et injurieuses ne peuvent contribuer à l'épanouissement personnel et [...] la saine participation aux affaires de la collectivité. En fait, elles nuisent à l'épanouissement de ces valeurs et aux intérêts d'une société libre et démocratique»<sup>19</sup>.

Bien que *Genex* accepte de verser la lourde sentence financière de 340 000 \$ à Mme Chiasson, l'entreprise n'entend pas en faire autant pour la décision du CRTC<sup>20</sup>. Ainsi, elle soumet une demande à la Cour d'appel fédérale dans l'espoir de tordre le bras du CRTC afin qu'il renouvelle la licence. Cependant, l'instance juridique n'entre pas dans le jeu de *Genex* et conclut que :

la procédure du CRTC ne viole aucun manquement aux principes de justice naturelle, aux règles d'équité procédurale et à ses règles de procédure. *Genex* a été informée des enjeux et des reproches portés à son dossier, elle a été mise en garde quant au caractère dérogatoire de sa programmation verbale et elle a été avisée des mesures possibles, dont le non-renouvellement de licence.<sup>21</sup>

### CONSTRUCTION IDENTITAIRE

La radio-poubelle s'appuie sur trois ingrédients : un animateur-vedette maître de l'autovalorisation, un auditoire complice de l'animateur et un tiers à haïr<sup>22</sup>. L'animateur, qui est la clé de la radio-poubelle, est généralement un professionnel de la communication disant à ses auditeurs les «vraies affaires». Or, s'il parle énormément en disant peu de choses en beaucoup de mots (anecdotes, points de vue, etc.), cherche des scandales autour d'institutions ou de personnalités publiques, présente ses opinions comme des faits, s'attribue un rôle de justicier, joue à l'incompris, et esquive l'opposition directe en retournant contre les autres les attaques qu'il reçoit tout en refusant la responsabilité de ses propos, il ne faut toutefois pas se méprendre : son message influence l'espace public en se propageant via les auditeurs décrits comme des acteurs socialement actifs dont les actions peuvent faire la différence<sup>23</sup>. En effet, comme l'a démontré un article de Kathryn Ruud portant sur Limbaugh en 2003, l'animateur a non seulement le pouvoir incroyable de créer un groupe solidaire constitué de membres ne s'étant jamais côtoyés, mais en plus, il devient la voix exclusive de ce même groupe et, par le fait même, lui dicte les actions à poser en vue de l'action collective<sup>24</sup>.

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

Le discours de l'animateur de la radio-poubelle est très ambigu. Cherchant à faire faire, à faire dire et à faire réagir, il épouse plusieurs rôles se situant dans un intermède entre l'information et le divertissement<sup>25</sup>. Compétent et rusé, l'animateur vise «là-où-ça-fait-mal» et son argumentation, anti-intellectuelle, s'appuie sur des «évidences», c'est-à-dire le plus élémentaire «gros bon sens»<sup>26</sup>. Cette stratégie argumentative *ad populum* est d'ailleurs typique du discours populiste. Selon le politologue et philosophe Paul-André Taguieff, le populisme exprime un malaise, une souffrance, une «insécurisation généralisée» ou une réaction antisystème faisant appel à la mobilisation, à l'insurrection et au rejet de tout ce qui peut être identifié comme la source du malheur populaire<sup>27</sup>. Or, s'il existe une très grande variété de populismes, puisqu'il ne se réduit pas à un type de régime ou à un type d'idéologie, l'une des formes identifiées par Taguieff mérite que nous nous attardions un instant, soit le populisme-rhétorique :

Le discours populiste est le discours démagogique de l'âge démocratique ou de l'ère des masses. Par appel au peuple, fondement du style populiste, le démagogue moderne met en œuvre divers procédés de manipulation des masses. [...] Tribun qui flatte le peuple pour obtenir ses faveurs (démagogue classique), leader populaire qui va dans le sens de l'opinion publique pour mieux la manipuler, comédien médiatique qui s'y entend dans l'art de faire rêver son public pour court-circuiter le système politique de sélection des élites dirigeantes : le démagogue moderne de style populiste s'incarne dans l'une de ces trois figures, à moins qu'il ne les fasse fusionner en sa personne. [...] La condition de son efficacité symbolique est sa capacité de canaliser et d'exploiter la puissance de ressentiment des masses ou de certaines classes sociales, vis-à-vis des étrangers, des « privilégiés », des élites jugées indignes de leur statut. Les appels au peuple dérivent alors, et tournent en appels à la haine.<sup>28</sup>

Le populisme puise sa force au sein de la désillusion de la démocratie représentative classique. Cette désillusion provoque un profond sentiment de frustration. Ainsi, l'appel à l'identité, à la cohésion et à toutes formes émotionnelles domine petit à petit le rationalisme<sup>29</sup>.

Le discours de Fillion correspond en tous points à la description du populisme-rhétorique. Traduisant un sentiment de «laissé pour compte» et d'anti-élitisme, l'animateur de CHOI prône une vision conservatiste et économiste néolibérale à tendance populiste : la moralité douteuse des dirigeants, le gaspillage des fonds publics, la déresponsabilisation des individus par les programmes sociaux, l'inutilité des universitaires, l'incompétence des enseignants, l'irresponsabilité des syndicats et la menace de l'immigration, notamment, font partie de ses thèmes de prédilection<sup>30</sup>. Or, selon Jean-Michel Marcoux et Jean-François Tremblay, s'il prend parfois une apparence politique, ce discours populiste ne répond en fait qu'aux impératifs de l'instantanéité. C'est d'ailleurs ce qui fait toute la force de ce discours, soit le très court laps de temps entre sa construction et sa propagation par lequel l'auditeur – captivé, fasciné, mobilisé – ne trouve pas le temps pour analyser adéquatement le contenu<sup>31</sup>.

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

Aussi, lorsque l'animateur dit les «vraies affaires», sa vulgarité impressionne l'adversaire, lequel se voit paralysé ou, du moins, en incapacité de réfuter l'entière de l'argumentation<sup>32</sup>. Et cela s'avère d'autant plus vrai lorsque cette vulgarité se joint au dénigrement, une autre composante-clé du discours de Fillion, lequel entraîne les opposants dans une spirale de violence verbale permettant au discours de s'étendre et au débat de se polariser: «leurs détracteurs, par réaction, en viennent à faire preuve d'une outrance semblable à celle qu'ils dénoncent, ce qui est tout de même assez troublant. De réplique en réplique, chacun repousse les limites de l'acceptable»<sup>33</sup>. Bref, la tension sociale s'accroît constamment et ceci explique de quelle façon une large partie de la société qui se sent habituellement mise de côté prend sitôt part au débat. Soudainement solidaires, ces gens n'ayant pour point commun que le ressentiment et le refoulement, s'engagent dès lors à travers une action commune, soit l'expression de la colère et le «contre» généralisé<sup>34</sup>.

En sciences sociales, de nombreuses études portant sur la construction de l'Autre ont été réalisées. L'une d'entre elles, menée par Benedict Anderson, établit que la construction identitaire se fait en fonction de la différenciation par rapport à l'Autre<sup>35</sup>. C'est ce dont fait usage Fillion pour créer l'identité des «X». En effet, dès qu'il y a un groupe «X», cela sous-entend immédiatement qu'il y en a des «non-X», autrement dit, ceux contre lesquels il faut s'opposer. C'est par l'exclusion, le dénigrement et la dissociation que les «X» rejettent l'Autre. Aux yeux des «X», l'Autre, c'est l'opresseur, c'est le fautif de leur situation, c'est l'«armée de Radio-Canada», c'est l'État tyrannique qui exploite la classe moyenne, c'est l'élite intellectuelle gauchiste et syndicaliste, mais, surtout, c'est le Montréalais<sup>36</sup>. Bref, Fillion crée une hiérarchie fictive entre les groupes dans le but de générer une tension menant à l'action<sup>37</sup>. Ainsi, il appelle son groupe, terre-à-terre et connecté avec le vrai monde, à user de son pouvoir pour faire bouger les choses.

Autre fait intéressant, ceux que Fillion nomme les «faux-X» ne sont pas les exclus du groupe, mais plutôt ceux qui se prétendent en faire partie, alors qu'ils n'adhèrent pas entièrement à l'idéologie «X». Il faut faire croisade contre ces «faux-X». En d'autres termes, ce sont ceux qui écoutent *Le monde parallèle de Jeff Fillion*, mais qui critiquent l'animateur ou qui regardent Radio-Canada, un pur produit de la tribu du Plateau-Mont-Royal<sup>38</sup>. Or, en faisant des auditeurs des acteurs à part entière, l'animateur transfère sur eux la responsabilité de son éthique et la légitimité de son discours. Une stratégie purement populiste. Autre technique, Fillion fait constamment l'éloge de l'intelligence de ses auditeurs, car cela les rend fiers de l'appartenance «X», mais aussi hostiles à l'endroit de ceux niant leur intelligence. Ainsi, le ressentiment croît<sup>39</sup>.

En somme, comme nous venons de le voir, ce qui fait la force du discours de Fillion, ce n'est pas tant les propos qu'il tient que l'effet rassembleur qu'il crée et, surtout, la reprise de ce discours au travers ceux qui y adhèrent ou ceux qui le contestent. Bref, c'est avant tout la circulation de ses idées qui fait de lui un acteur social important. D'autant plus qu'une fois que nous nous y habituons, elles se banalisent et s'instaurent dans l'ordre des choses. L'émotion qu'elles causaient auparavant n'est plus<sup>40</sup>. Bref, si nous avons vu que pour revendiquer l'identité «X», il faut adhérer entièrement à la philosophie «X» et ne jamais s'opposer à l'animateur, le plus grand ennui derrière le discours d'intolérance de Fillion est que les stéréotypes, les préjugés et les idées proposées s'étendent dans la sphère publique. Or, ces idées, reprises, créent une fausse tension entre les groupes et finissent par

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

faire partie du train-train quotidien<sup>41</sup>. Cela a donc pour effet d'imprégner la région d'un climat sociopolitique instauré par le discours de CHOI<sup>42</sup>.

### DISPOSITION GÉOGRAPHIQUE

Les habitants de la Vieille Capitale étaient-ils prédisposés à faire partie d'un tel mouvement ? D'après nous, le phénomène que certains analystes ont nommé le «mystère de Québec» y est pour beaucoup. C'est au cours des années 1990, selon Simon Langlois, qu'est apparue l'idée chez les spécialistes que le comportement des citoyens de la ville de Québec était en soi une «énigme»<sup>43</sup>. L'ennui avec cette énigme, c'est qu'aujourd'hui encore «la culture politique de la ville de Québec [est] trop souvent négligée par des commentateurs pressés d'associer un mystère à la capitale<sup>44</sup>». En effet, Québec demeure une ville encore bien mal connue et pour combler cette lacune, peut-être faut-il se tourner d'abord vers l'histoire et la sociologie politique de la ville.

Québec comporte un très grand nombre de traits propices au conservatisme : un lourd passé, un grand nombre de fonctionnaires, une classe moyenne étendue et une forte homogénéité culturelle<sup>45</sup>. Une partie des habitants de la Vieille Capitale a tendance à affirmer un profond respect pour la langue et la culture anglo-saxonne. Berceau de la langue française en Amérique du Nord, l'ancienne capitale de la Nouvelle-France compte une population francophone s'élevant à 96%<sup>46</sup>. Mais bien qu'elle conserve encore aujourd'hui ses vieux symboles hexagonaux, elle regrette sa population anglophone de jadis. Longtemps présente à Québec, l'élite anglophone quitte la région à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. En effet, représentant 40% de la population totale en 1861, les anglophones ne sont plus que 16% en 1901. Encore aujourd'hui, les rues, les monuments et les places témoignent de cette présence disparue. En ce sens, la formule de Cloutier résume bien la situation : «contrairement à Montréal, qui se rêve Française quand elle ne l'est qu'à demie, Québec se rêve anglophone quand elle ne l'est plus<sup>47</sup>». L'anglais lui ouvrait le monde qui, depuis, lui est fermé. Le discours pro-anglophone de Jeff Fillion et de CHOI-FM tire ses racines de ce sentiment d'aliénation. Leur publicité est faite à l'américaine, leur musique *New Rock* aussi, et leur slogan l'est entièrement (*I am Radio X*), sans oublier la croisade menée par Fillion contre les artistes québécois qui privent la nation de «vraie bonne musique» en échange d'une «médiocrité locale». Enfin, il est clair que ce discours pro-anglophone de Fillion se rapproche de celui du libertarianisme : «le salut du Québec passe davantage par six millions de décisions individuelles de parler français que par des lois coercitives votées au sommet<sup>48</sup>».

Nous retrouvons aussi, à Québec, une forte tradition fédéraliste. L'Université Laval n'est-elle pas le lieu où est née la doctrine libérale du père de la Faculté de sciences sociales, Georges-Henri Lévesque, laquelle traduit le retard des Canadiens français non pas sur le modèle néonationaliste, c'est-à-dire d'une Conquête mère de tous les maux, mais par le catholicisme étouffant<sup>49</sup> ? Quoiqu'il en soit, lors du référendum de 1980, le «Oui» (en faveur de la souveraineté du Québec) y connaît une popularité moindre que dans les autres régions francophones et, en 1995, l'histoire se répète. Alors que nous attendions une certaine percée du «Oui», ce dernier ne connaît que 52% des voix. Encore une fois inférieure aux autres régions francophones, il aurait suffi que la population de la Vieille Capitale ajoute 3% à ce nombre pour que le «Oui» l'emporte. Cette fidélité au fédéralisme serait davantage le signe d'un pragmatisme. Ainsi, cela explique sans doute en quoi le *no*

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

*man's land* constitutionnel à la Mario Dumont et à la Jeff Fillion constitue, dans cette région, un discours propice à l'adhésion du plus grand nombre.

La rivalité Montréal-Québec ne date pas d'hier. Si Québec conserve le pouvoir politique, il n'en demeure pas moins que le nerf de la guerre, l'argent, réside à Montréal, laquelle lui a «volé» son élite anglophone. Autrement dit, le ressentiment de Québec vis-à-vis Montréal est profond<sup>50</sup>. Cette hostilité à l'endroit de la métropole s'explique notamment par le fait que Québec ne se retrouve pas dans le projet montréalais : le «clivage est de plus en plus prononcé entre Montréal la cosmopolite, la progressiste, et le Québec des régions et des banlieues qui ne se reconnaissent pas dans les fantaisies postmodernes des milieux qui veulent avant toute chose passer pour branchés<sup>51</sup>». Par le fait même, s'accroît l'animosité contre la métropole, laquelle se veut le lieu exclusif du profit de l'immigration et de la production culturelle. Ainsi, l'éloignement sociologique entre la métropole et sa capitale est en croissance. En ce sens, il est aisé d'affirmer que Fillion n'initiait en rien un mouvement lorsqu'il témoignait de son hostilité envers Montréal. *A contrario*, il exprimait un sentiment déjà bien présent<sup>52</sup>. CHOI-FM, par ses produits de Québec (équipe de hockey locale CHOI-FM, studio d'enregistrement local, promotion de produits et divertissements locaux, etc.) offrait la chance aux «X» d'à nouveau rivaliser contre leur vieil ennemi, le Montréalais. Et, au fond, comme le conclut Charpentier, «si CHOI a tant marqué, c'est peut-être qu'elle a libéré une parole régionale longtemps tue et que celle-ci, une fois libre, s'est répandue avec la force du torrent<sup>53</sup>».

L'homogénéité de la population de Québec est une autre caractéristique qui vaut la peine d'être soulignée. Celle-ci est en effet extrêmement surprenante lorsque nous la comparons aux autres centres urbains canadiens et américains de taille semblable. Ce n'est pas seulement son architecture d'antan qui nous amène à la qualifier de «gros village», mais aussi le provincialisme profond de ses habitants<sup>54</sup>. Ceux-ci votent en bloc, partagent les mêmes idées, les mêmes styles, la même xénophobie vis-à-vis de l'Autre et l'anonymat y est presque impossible. Bref, une multitude de traits villageois<sup>55</sup>. De plus, nous y retrouvons une très faible immigration. Ceci s'explique notamment par la faiblesse de l'économie locale, qui s'appuie particulièrement sur le secteur public, ainsi que par le grand flux migratoire des régionaux qui la choisissent souvent avant Montréal. Or, en matière d'embauche, ces migrants régionaux concurrencent nettement avec les immigrants, lesquels ne trouvent souvent pas preneurs. Ainsi, «de toutes les villes canadiennes comparables, Québec est celle qui attire et retient le moins d'immigrants<sup>56</sup>».

En somme, conservateur, anglophile, fédéraliste, protectionniste et provincialiste, l'habitant-type de la ville de Québec nous paraît propice à recevoir le discours de Jeff Fillion sur les ondes de CHOI-FM, car cette ville possède des caractéristiques sociopolitiques qui lui donnent un style urbain unique. De ce fait, pouvons-nous réellement parler d'une «énigme» ou d'un «mystère»? Aux yeux de Langlois, cette «énigme» règne surtout dans le fait qu'avant les années 2000, les analystes n'avaient pas constaté ces traits distinctifs.

### DISPOSITION GÉNÉRATIONNELLE

La génération X (Ixiens), qui inclut au sens large les individus nés entre 1960 et 1979, possède certains traits distinctifs. Marquée, durant la jeunesse, par un très grand nombre d'évènements politiques canadiens (référendum de 1980, rapatriement et loi



## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

constitutionnelle de 1982, échec de l'Accord du Lac Meech, échec de l'Accord de Charlottetown, référendum de 1995, etc.) et internationaux (Guerre froide, chute de l'U.R.S.S., etc.), un premier trait propre à la génération X est son apolitisme. Avec elle, le cynisme politique connaît son apogée<sup>57</sup>.

L'économie marque également les Ixiens, car, au début des années 1980, le taux de chômage atteint son paroxysme en Occident. En fait, au moment où la génération X a l'âge d'entrer sur le marché du travail, elle constate la situation : une économie malade et une dette colossale. Pire encore, soudainement soucieux d'alléger les dépenses étatiques, l'État coupe les embauches. Or, le salut des Ixiens est venu du libéralisme économique et non pas de l'État ou des syndicats : c'est le surcroît de la concurrence et de la libéralisation du commerce qui leur a donné de l'emploi. Par ailleurs, l'individualisme, particulièrement marqué chez cette génération, n'est sans doute pas étranger à ce dénouement<sup>58</sup>. De nombreux bouleversements sociaux ont aussi marqué l'esprit de cette génération. Tout d'abord, la famille change énormément à cette époque et les Ixiens sont les premiers à connaître les conséquences du divorce. Un autre changement dans le domaine de l'éducation est la réforme scolaire. En quête de modernité, les penseurs de la Révolution tranquille ont omis ou presque d'inscrire à leur programme la religion, l'histoire et la langue, cette dernière étant alors présentée comme un simple outil<sup>59</sup>. Qu'ensuite nous reprochions aux Ixiens de s'intéresser peu à la question nationale ou linguistique est assez équivoque...

La génération X s'est toujours sentie marginalisée par les Boomers. Nous présentons souvent la relation entre les deux selon cette formule : «génération sacrifiée» (Ixiens) versus «génération gâtée» (Boomers)<sup>60</sup>. Qu'ont en commun ces deux générations ? Une vision hédoniste et individualiste du monde. Il en découle que les Ixiens, contrairement aux Boomers, se démarquent par leur hostilité envers les institutions et l'autorité. Autrement dit, ils ne se sentent pas interpellés par le discours socialiste ou nationaliste des Boomers et de la Révolution tranquille, lesquels les ont mis économiquement et politiquement à l'écart<sup>61</sup>. Bref, malgré un redressement depuis 1995, il n'en demeure pas moins que l'iniquité intergénérationnelle est toujours bien réelle. Avec toutes les transformations sociales dont elle a été le cobaye et les difficultés politico-économiques qu'elle a traversées, il n'est pas étonnant que la génération X ait cultivé un sentiment d'injustice et, surtout, de ressentiment<sup>62</sup>.

Le groupe «X» formé par Fillion fait clairement référence à la génération ixienne. Cette génération, qui a cultivé un fort ressentiment à l'égard de la société et de la génération précédente, trouve dans le groupe «X» un moyen d'expression<sup>63</sup>. Entrés tardivement sur la scène politico-médiatique, les Ixiens de Québec sont, en quelque sorte, la «bougie d'allumage qui a fait de CHOI autre chose qu'une simple radio à succès : un phénomène de société, presque une doctrine à laquelle des gens se sont profondément identifiés<sup>64</sup>». Par ailleurs, Langlois nous informe qu'en 2005, un homme sur deux âgé entre 18-34 ans et un homme sur quatre âgé entre 35-44 ans avouent syntoniser CHOI-FM le matin. Du point de vue professionnel, les employés de commerce (41%) sont les plus fidèles, suivis des étudiants (39%), des techniciens (38%), des employés de services (34%), des sans-emplois (33%), des employés de bureau (32%), des cols bleus (30%) et des travailleurs autonomes (25%). Bref, les chiffres expriment bien une réalité : les «X» proviennent de toutes les tranches de la société<sup>65</sup>. Publié en 2006, le *Bureau of*

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

*broadcasting Measurement* (BBM) confirme l'étude précédente. Selon la firme, l'auditoire de CHOI-FM a encore augmenté. Il est rendu à environ 400 000 auditeurs. Trois auditeurs sur quatre sont des hommes et 57% d'entre eux ont moins de 34 ans. Aussi, le revenu moyen de la plupart d'entre eux se situe en deçà de la classe moyenne et leur condition d'emploi, précaire, ne leur laisse espérer qu'une faible mobilité sociale<sup>66</sup>.

Enfin, si les Ixiens ont connu des fortes difficultés économiques, pour ceux de la Capitale nationale, où le gouvernement est le véritable moteur économique, ce fut encore pire, car l'embauche y est presque entièrement coupée. Ainsi, la colère de la génération X de la Vieille Capitale est puissante. Cela explique probablement pourquoi l'ADQ était si populaire dans cette région : pragmatisme, rationalité comptable, anti-utopisme (faisant référence au programme péquiste), *no man's land* constitutionnel, etc. Ainsi, les Ixiens de Québec, lors des élections municipales et provinciales, s'expriment en faveur d'une droite populiste<sup>67</sup>.

### DISPOSITION IDÉOLOGIQUE

Le libertarianisme naît aux États-Unis dans les années 1950 en réaction à l'émergence du «nouveau conservatisme»<sup>68</sup>. Plusieurs branches plus ou moins radicales voient le jour. Celle qui nous intéresse, le libertarianisme modéré, proposé notamment par James M. Buchanan et Friedrich Hayek, reconnaît en l'État un mal nécessaire à la pérennité de valeurs libérales telles que la tolérance et le pluralisme. Mais cet État se doit d'être minimal<sup>69</sup>. Au Québec, les défenseurs de la philosophie libertarienne ne datent pas d'hier. Par exemple, Pierre Lemieux avait rédigé un ouvrage voué à l'anarcho-capitalisme dans les années 1980<sup>70</sup>. Cependant, le libertarianisme apparaît réellement sur la scène publique québécoise au moment de la fondation, par Martin Masse, du cybermagazine libertarien *Le Québécois Libre* (1998), lequel définit cette philosophie dès le premier numéro : «la liberté individuelle est la valeur fondamentale qui doit sous-tendre les rapports sociaux, les échanges économiques et le système politique. Nous croyons que la coopération volontaire entre les individus dans un marché libre est préférable à la coercition exercée par l'État<sup>71</sup>». Aussi, en 2000, Masse définit cinq attitudes essentielles au libertarianisme :

- 1) viser une amélioration constante à long terme plutôt qu'une perfection statique à court terme ;
- 2) voir l'aventure humaine avec optimisme ;
- 3) refuser de s'en remettre à des abstractions collectives ;
- 4) assumer ses choix et cesser de rejeter la responsabilité de ses actions sur les autres ;
- 5) être tolérant et accepter la diversité.<sup>72</sup>

Pour renforcer l'identité «X», Jeff Fillion n'emploie pas un discours formé dans l'incohérence et le laisser-aller, mais plutôt construit dans une certaine logique. Son attaque porte principalement sur les médias, les politiciens (et l'administration publique) et les citoyens «non-X»<sup>73</sup>. Or, ce discours emprunte de nombreuses composantes au libertarianisme. Pour le démontrer, reprenons les cinq conditions de Masse. La première, «viser une amélioration constante à long terme plutôt qu'une perfection statique à court terme», est très défendue par Fillion : il faut être «terre-à-terre» et cesser les folies socialisantes vers lesquelles l'égalitarisme nous mène. Le deuxième, «voir la nature humaine avec optimisme», est aussi fortement présent. Nous devons faire confiance en

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

l'entrepreneurship et cesser de materner l'homme, car nous ne l'aidons pas ainsi... Autrement dit, la nécessité entraîne la responsabilité. La troisième condition, c'est-à-dire «interdire de se remettre à des abstractions collectives», est également omniprésente. Si les «X» forment un groupe, c'est un groupe auquel ils ont choisi d'appartenir en tant qu'individus. Rien à voir avec l'identité québécoise. En ce sens, l'association doit répondre à un choix individuel et non pas naturel. Par contre, la quatrième condition, «assumer ses choix et cesser de rejeter la responsabilité de ses actions sur les autres», est plus ou moins valide. Certes, l'animateur appelle son auditoire à la responsabilisation par l'action. Toutefois, il attribue toutes les tares de la société aux Boomers ou aux Montréalais, ce qui pousse davantage les «X» vers la victimisation que la responsabilisation. Il en va de même de la cinquième condition, «être tolérant et accepter la diversité», qui est entièrement violée. Ainsi, nous qualifions le discours de Fillion de partiellement libertarien.

Concernant le mouvement sociopolitique lancé par Jeff Fillion et CHOI-FM, la plupart des gens retiennent la campagne «Liberté je crie ton nom partout». Certes, une large part de ceux qui y ont participé provient des «X», mais ne sous-estimons pas le grand nombre de citoyens s'étant senti interpellé par l'appel à la liberté d'expression. En effet, en usant de ce grand principe fondamental, CHOI-FM a éveillé chez plusieurs le devoir de protéger la démocratie, ce concept suscitant toujours un fort émoi<sup>74</sup>. Ce qui est cependant le plus remarquable derrière ce mouvement, c'est qu'il a pris forme à travers ceux que l'on croyait non-mobilisables et apolitiques. En ce sens, selon Frédérick Têtu, la fermeture de cette radio la plus populaire chez la génération X risque de ne pas «lancer un message qui contribuera à l'effort de séduction requis pour les persuader que le Québec est pour eux une société d'avenir»<sup>75</sup>.

Au départ, l'idéal de la liberté d'expression est d'éveiller le public effervescent<sup>76</sup>. Cet idéal est fondamental au système démocratique, car, comme l'avancait Jürgen Habermas, l'espace public doit être transparent et accessible. Or, «la mise en valeur des idées-chocs de la station CHOI-FM s'inscrit dans la valorisation des conflits qui rendent un espace public effervescent, par opposition à la tranquillité des sociétés autoritaires<sup>77</sup>». Lorsqu'il critique tout ce qui est établi comme une norme (institutions, élites, etc.), Fillion fait appel à cet espace public effervescent et c'est très exactement ce qui lui permet de rassembler un si grand nombre de manifestants et d'intellectuels lorsqu'il lance sa campagne.

### LA MOBILISATION

C'est humain, les individus cherchent l'appartenance au groupe. Cette appartenance, elle se crée au moyen de la parole, au moyen du discours<sup>78</sup>. Ainsi, l'identité de groupe est une construction discursive. Le discours, pour créer l'appartenance, cherche à rejoindre celui qui lui est semblable. De ce fait, la première stratégie, pour créer l'appartenance, est de se présenter à l'autre comme étant son semblable. C'est exactement ce que fait Fillion lorsqu'il se dit «avant tout comme un auditeur de CHOI<sup>79</sup>». Via ce discours, l'animateur devient un travailleur comme les autres. Il devient un miroir à travers lequel non seulement l'auditeur se voit, mais, aussi, vers lequel il se projette. Populiste, Fillion reconnaît à son auditeur le «véritable pouvoir» et l'incite à se comporter de la meilleure façon, soit la sienne. La création d'une relation entre les auditeurs se fait notamment de deux façons. D'abord, l'animateur établit quelles sont les exigences pour faire partie du groupe et pour ne pas en faire partie<sup>80</sup>. Ainsi, ce groupe informel se crée selon les intentions du leader. Dans le cas qui nous intéresse, les «X» sont les individus issus de la génération X de la

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

grande région de Québec et consommant la marque de commerce CHOI Radio X. S'étant déjà penchés sur la première caractéristique, nous nous attarderons maintenant sur la seconde.

Radio X se présente comme la voix qui s'exprime pour ceux et celles qui ne le peuvent pas dans la sphère publique. Ces voix muettes, elles sont surtout celles des jeunes hommes de la classe moyenne, lesquels sont frustrés par la précarité et l'instabilité professionnelle (non-appartenance à un filet social, absence de sécurité au travail, etc.)<sup>81</sup>. De plus, de culture consumériste, la soif des «X» est particulièrement difficile à assouvir étant donné leur faible pouvoir d'achat. Cela leur semble d'autant plus révoltant qu'ils contemplent le reste de la population qui, elle, le peut. C'est ici que CHOI Radio X intervient, en leur permettant de satisfaire ce besoin à moindre coût. À ce propos, «Genex communication inc. se définit d'abord comme une entreprise visant à développer des produits de qualité dans le domaine du “divertissement”<sup>82</sup>».

Pour créer un sentiment rassembleur, Fillion emploie un procédé de transfert : les «X», ce n'est pas la station, c'est les auditeurs<sup>83</sup>. De ce fait, il identifie un certain nombre de caractéristiques propres à sa clientèle cible (goûts, valeurs et idées) dans le but ultime de faire naître en leur imaginaire le «nous» : le “nous” fait appartenir l'émetteur et ses récepteurs à une même communauté, produisant un effet rassembleur<sup>84</sup>». Autrement dit, il fait exister le groupe, c'est-à-dire «l'armée de CHOI» (sentiment d'appartenance et d'autorité). Cette «armée», elle lutte verbalement contre ceux qui l'ont exclue du système : «la situation de l'homme blanc serait la pire de toutes : d'une part, il serait responsable de tous les malheurs de l'humanité, d'autre part, il serait désavantagé sur le marché du travail puisque les femmes, les minorités culturelles et les personnes handicapées jouiraient de passe-droits<sup>85</sup>». Ainsi, Fillion offre aux «X» un discours de contestation populaire et populiste qui permet à sa clientèle de justifier sa situation.

Plusieurs stratégies ont été employées par l'animateur pour rassembler son groupe. La sensibilisation à la cause via l'appel à la mobilisation est essentielle à la réussite de la manifestation. Cet appel se fait en quatre temps : 1) le leader demande au groupe qu'une action soit accomplie ; 2) le leader spécifie que le groupe est en mesure d'exécuter cette demande ; 3) le niveau de la demande est indiqué au groupe ; 4) le leader convainc le groupe que l'objet de la demande (dans notre cas, la manifestation) est possible par la mobilisation. Soudainement, l'auditeur n'est plus auditeur, il devient sauveur<sup>86</sup>. Cependant, s'il souhaite que l'action réussisse, c'est-à-dire convaincre l'opinion publique et le CRTC de sa juste cause, Fillion doit s'assurer de ne pas aggraver la situation. C'est pourquoi il appelle tous les participants à manifester dans la non-violence et le civisme, car cela évitera de nuire davantage. De plus, une manifestation pacifique servira à prouver à la population que les allégations faites contre CHOI-FM, comme quoi elle incite à la violence, sont entièrement fausses.

Pour que la manifestation soit réussie, Fillion fait appel à plusieurs stratégies discursives. Par exemple, il fait sentir à ses auditeurs qu'ils ont la chance de ne pas répéter les mêmes erreurs que dans le passé (chantage émotif)<sup>87</sup>. Autre exemple, le slogan «Liberté je crie ton nom partout», véritable glissement sémantique du poème *Liberté* (1942) de Paul Éluard, était non seulement notable par son utilité identitaire, mais donnait aussi à son défenseur l'impression de participer collectivement à un moment historique<sup>88</sup>. Quant à

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

l'appel du principe de liberté, non seulement contribue-t-il à rassembler à la fois un large public et des personnalités, mais, du même coup, il identifie celui qui s'oppose comme étant un fasciste contre la liberté d'expression. Et qui ose s'opposer à ce principe universel?

La réussite d'une manifestation correspond au nombre de participants. C'est exactement pourquoi CHOI lance une si vaste campagne de «recrutement» en faisant appel à l'indignation<sup>89</sup>. Car cet appel est en soi le moteur de la manifestation «Liberté je crie ton nom partout!». Habile, au moment où le CRTC rend sa décision, Fillion martèle sur les ondes qu'en fait, ce n'est pas CHOI que l'organisme condamne, c'est les «X»: «vous êtes en train de dire que 380 500 personnes n'avaient pas assez de jugement pour changer de poste pour écouter autre chose et que ces 380 500 personnes-là, de la région de Québec, sont tous des malades<sup>90</sup>». Également, comme l'a fait remarquer Têtu, compte tenu de leur individualisme et de leur libertarianisme, ce qui est le plus surprenant derrière la manifestation provoquée par CHOI-FM, c'est qu'elle était formée de «50 000 décisions individuelles, et non d'un intérêt corporatiste ou d'un discours idéologique rassembleur. Je [Têtu] ne crois pas trahir l'esprit de ces manifestants en disant qu'en manifestant pour CHOI, c'est d'abord et avant tout pour eux-mêmes qu'ils ont manifesté<sup>91</sup>».

### Conclusion

En somme, plusieurs conclusions s'imposent. Tout d'abord, après avoir relaté les événements qui ont mené à la création et au mouvement de manifestation de Radio X (Liberté je crie ton nom partout !), nous avons tenté de tracer le portrait global et local dans lequel le mouvement CHOI Radio-X s'est formé. Cela nous a menés vers le libertarianisme, le populisme, la génération X, le provincialisme de Québec et la force discursive de Jeff Fillion dans sa construction identitaire.

À la vue des études de Cloutier et Langlois, il nous paraît clair que Québec semblait prédisposée à recevoir ce type de discours et d'en faire un phénomène. Certes, sans doute que ce même discours aurait pu connaître écho ailleurs, mais dans une ville de taille semblable, nous en doutons. De plus, la construction identitaire effectuée par l'animateur n'a pas été laissée au hasard. Fillion savait à qui il s'adressait et quelles stratégies employer pour former un sentiment d'appartenance. En ce sens, notre hypothèse était juste concernant l'importance du charisme de l'animateur, ainsi que la clientèle visée, c'est-à-dire la génération X de la grande région de Québec. Une question demeure encore ambiguë: est-ce Fillion qui a véritablement créé ce mouvement ou la ville de Québec qui l'aurait mené à ce point ? En d'autres termes, serait-ce possible de croire que bien qu'ils ne portaient toujours pas de nom et n'avaient toujours pas de voix, les «X» existaient déjà bel et bien avant l'arrivée de Fillion ? Si cela est le cas, il sera intéressant de suivre l'évolution de ce groupe, car si le CRTC a eu le pouvoir de faire taire Fillion sur les ondes radios, les plus durs continuent de le suivre sur le web et aucune instance ne peut surveiller son entreprise de mobilisation.

<sup>1</sup> Vicky BOUTIN, «La saga CHOI-FM» dans Michel VENNE (dir.) *L'annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2005, p. 94.

**L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?**

---

<sup>2</sup> Anne F. MACLENNAN, compte rendu de « Pierre PAGÉ, *Histoire de la radio au Québec. Information, éducation culture*, Montréal, Fides, 2007 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, n°3-4 (2008), p. 591-592.

<sup>3</sup> Diane VINCENT, Olivier Turbide et Marty Laforest, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, Québec, Éditions Nota bene, 2008, p. 26-27.

<sup>4</sup> Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites : La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota Bene, 2004, p. 19.

<sup>5</sup> Frédéric BOILY, compte rendu de « Robert LÉVESQUE, *Labelle et Camilien. Deux figures du populisme canadien-français*, Montréal, BLB éditeur, 2009 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, no 3-4, 2009, p. 591.

<sup>6</sup> Créé en 1968, le CRTC est l'organisme fédéral chargé d'accorder les licences de radiodiffusion et de télédiffusion aux chaînes canadiennes. Chargé de surveiller la programmation de ces chaînes, pour en assurer le respect des règlements, le CRTC doit interdire, notamment, la diffusion de propos offensants. Pour ce faire, il dispose de multiples moyens de pression, le non-renouvellement de la licence étant le plus important. Pour plus d'information, voir : Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 38-39.

<sup>7</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», *Revue canadienne de science politique*, no 1, 2007, p. 82-83.

<sup>8</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 41-43.

<sup>9</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 29.

<sup>10</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 42-43.

<sup>11</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 47-48.

<sup>12</sup> Jean-Michel MARCOUX et Jean-François TREMBLAY, *Le néopopulisme de CHOI-FM : de l'expansion de la logique consumériste ; profil socioéconomique et sociopolitique des auditeurs mobilisés*, Québec, Université Laval (non-édité), 2005, p. 11.

<sup>13</sup> Daniel JUNQUA, *La liberté de la presse : un combat toujours actuel*, Toulouse, Éditions Milan, 2004, p. 22-27.

<sup>14</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 90.

<sup>15</sup> Mathieu HOULES-COURCELLES et Daniel GIROUX, «Le CRTC et la liberté d'expression», *Relations*, no 698, 2005, p. 28.

<sup>16</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 36-37.

<sup>17</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 30-39.

<sup>18</sup> Martin AUGER, «Liberté...mais de quoi ?», *Quartier Libre*, no 8, 2000-2001, [en ligne], <http://www.ql.umontreal.ca/volume12/numero8/societev12n8b.html>. (Page consultée le 27 novembre 2012)

**L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?**

---

- <sup>19</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 87.
- <sup>20</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 43-45.
- <sup>21</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», *Revue canadienne de science politique*, no 1, 2007, p. 88.
- <sup>22</sup> Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites : La radio de confrontation au Québec*, p. 177-178.
- <sup>23</sup> Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites : La radio de confrontation au Québec*, Québec, Éditions Nota Bene, 2004, p. 180-181.
- <sup>24</sup> Olivier TURBIDE, Diane VINCENT et Marty LAFOREST, «Les "X" à Québec : la construction discursive d'un groupe exclusif», *Recherches sociographiques*, vol. 69, no 1, 2008, p. 89.
- <sup>25</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, «Une boîte de Pandore : de l'analyse du discours radiophoniques à l'intervention sociale», *Communication*, no 2, 2007, p. 189.
- <sup>26</sup> Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites : La radio de confrontation au Québec*, p. 188.
- <sup>27</sup> Maurice TOURNIER, compte rendu de «Pierre-André TAGUIEFF, *L'illusion populiste*, Paris, Éditions Berg International, 2002 », *Mots : Les langages du politique*, no 75, 2004, p. 147-149.
- <sup>28</sup> Pierre-André TAGUIEFF, «Le populisme et la science politique du mirage conceptuel aux vrais problèmes», *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, no 56, 1997, p. 16.
- <sup>29</sup> Pierre-André TAGUIEFF, «Le populisme et la science politique du mirage conceptuel aux vrais problèmes», p. 28-33.
- <sup>30</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 92.
- <sup>31</sup> Jean-Michel MARCOUX et Jean-François TREMBLAY, *Le néopopulisme de CHOI-FM : de l'expansion de la logique consumériste ; profil socioéconomique et sociopolitique des auditeurs mobilisés*, p. 54.
- <sup>32</sup> Diane VINCENT et Olivier TURBIDE (dir.), *Fréquences limites : La radio de confrontation au Québec*, Québec, p. 191-201.
- <sup>33</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 69-74.
- <sup>34</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 185-186.
- <sup>35</sup> B. ANDERSON dans Pierre SKILLING, *Mort aux tyrans ! : Tintin, les enfants, la politique*, Québec, Nota bene, 2001, 191 p.
- <sup>36</sup> Jean-Philippe CHARTRÉ, «Malaise dans la culture : considération de CHOI-FM», *Action nationale*, no 8, 2005, p. 18. ; Philippe POUTIGNAT et Jocelyne STREIFF-FENART, *Théorie de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires de France, 1995, p. 200.
- <sup>37</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 77-87.
- <sup>38</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 95-98.

## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

- <sup>39</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 175-179.
- <sup>40</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 161-163.
- <sup>41</sup> Dan SPERBER, *La contagion des idées : Théorie naturaliste de la culture*, Paris, Éditions Odil Jacob, 1996, p. 209-214.
- <sup>42</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 103-104.
- <sup>43</sup> Simon LANGLOIS, «Sociologie de la ville de Québec», *Les Cahiers des dix*, no 161, 2007, p. 211.
- <sup>44</sup> Mathieu BOCK-CÔTÉ, compte rendu de « Jean-François Cloutier, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, Montréal, Liber, 2008 », *L'Action nationale*, vol. 99, no 1, 2009, p. 110.
- <sup>45</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, Montréal, Liber, 2008, p. 43.
- <sup>46</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 44.
- <sup>47</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 48.
- <sup>48</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 134.
- <sup>49</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 48-54.
- <sup>50</sup> Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 281-292.
- <sup>51</sup> Mathieu BOCK-CÔTÉ, compte rendu de « Jean-François Cloutier, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, Montréal, Liber, 2008 », p. 110.
- <sup>52</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 54-56.
- <sup>53</sup> Jean-Louis CHARPENTIER. «CHOI-FM : quelques leçons», *L'Action nationale*, no 9, 2006, p. 65.
- <sup>54</sup> Luis R. CARDOSO DE OLIVEIRA, *Droit légal et insultes morale : Dilemmes de la citoyenneté au Brésil, au Québec et aux États-Unis*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 65-77.
- <sup>55</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 56-61.
- <sup>56</sup> Simon LANGLOIS, «Sociologie de la ville de Québec», *Les Cahiers des dix*, no 161, 2007, p. 199.
- <sup>57</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 127-135.
- <sup>58</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 121-125.
- <sup>59</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 138.
- <sup>60</sup> Charles FLEURY, *Génération lyrique et génération X : Parcours de jeunesse de deux générations au Québec*. Québec, Université Laval, 2008, p. 224.
- <sup>61</sup> Frédérick TÊTU, «Le cri d'une génération : L'affaire "CHOI-FM" et le conflit des générations», *Argument*, vol. 7, no 1, 2004, p. 9.
- <sup>62</sup> Charles FLEURY, «La génération X a-t-elle été sacrifiée au Québec ?», *Recherches sociographiques*, no 3, 2008, p. 494-495.
- <sup>63</sup> Marc ANGENOT, *Les idéologies du ressentiment*, Montréal, XYZ éditeur, 1997, p. 13-23.
- <sup>64</sup> Jean-François CLOUTIER, *Jeff Fillion et le malaise québécois*, p. 120.
- <sup>65</sup> Simon LANGLOIS, «Jeunes hommes en colère à Québec : malaise de classe et de génération» dans Michel VENNE (dir.), *L'annuaire du Québec 2005*, Montréal, Fides, 2005, p. 92-93.



## L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?

<sup>66</sup> Pierre DUBUC, «Le rôle des radios-poubelles lors de la dernière élection fédérale», *L'Action nationale*, vol. 96, no 3, 2006, p. 49-51.

<sup>67</sup> Jean-Louis CHARPENTIER. «CHOI-FM : quelques leçons», p. 64.

<sup>68</sup> Selon le philosophe Paul Ricœur, le libertarianisme se situe dans l'utopisation du libéralisme classique. Alors que l'idéologie du libéralisme dissimule, légitime et intègre, l'utopie libertarienne explore, intervient et rompt. En ce sens, cette utopisation intervient à deux niveaux : la généralisation et l'extension des principes libéraux à tous les niveaux du social, puis la subversion du libéralisme devenu instrument du conservatisme au moment du contact avec le pouvoir. De ce fait, le libertarianisme a pour logique d'effectuer un retour à l'esprit originel du libéralisme via l'antiétatisme. Voir : Dany THIBEAULT, compte rendu de « Sébastien CARÉ, *La pensée libertarienne. Genèse et horizons d'un utopie libérale*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 », *Politique et sociétés*, vol. 29, no 2, 2010, p. 185.

<sup>69</sup> Dany THIBEAULT, compte rendu de « Sébastien Caré, *La pensée libertarienne. Genèse et horizons d'un utopie libérale*, Paris, Presses universitaires de France, 2009 », p. 187.

<sup>70</sup> Jean Obélix LEFEBVRE, «Entrevue de Pierre Lemieux», *Nuit blanche, le magazine du livre*, no 14, 1984, p. 10-11.

<sup>71</sup> Martin MASSE, «Qu'est-ce que le libertarianisme ?», *Le Québécois Libre*, no 1, 1998, p. 2.

<sup>72</sup> Martin MASSE, «Cinq attitudes libertariennes essentielles», *Le Québécois Libre*, no 53, 2000, p. 2.

<sup>73</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 58.

<sup>74</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 89.

<sup>75</sup> Frédérick TÊTU, «Le cri d'une génération : L'affaire "CHOI-FM" et le conflit des générations», p. 11.

<sup>76</sup> Chaïm PERELMAN et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, *Traité de l'Argumentation : La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Institut sociale, 1970, p. 675-682.

<sup>77</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 91.

<sup>78</sup> Denise DESHAIES et Diane VINCENT dir. *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 116-118.

<sup>79</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 79.

<sup>80</sup> Olivier TURBIDE, Diane VINCENT et Marty LAFOREST, «Les "X" à Québec : la construction discursive d'un groupe exclusif», p. 94.

<sup>81</sup> Jean-Michel MARCOUX et Jean-François TREMBLAY, *Le néopopulisme de CHOI-FM : de l'expansion de la logique consumériste ; profil socioéconomique et sociopolitique des auditeurs mobilisés*, p. 30.

<sup>82</sup> Jean-Michel MARCOUX et Jean-François TREMBLAY, *Le néopopulisme de CHOI-FM : de l'expansion de la logique consumériste ; profil socioéconomique et sociopolitique des auditeurs mobilisés*, p. 30.

<sup>83</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 76-77.

**L'affaire CHOI-FM... Construction identitaire ou prédisposition sociologique?**

---

<sup>84</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 84.

<sup>85</sup> Anne-Marie GINGRAS, «La question de la liberté d'expression dans les démêlés judiciaires et les revers administratifs de CHOI-FM», p. 95.

<sup>86</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 108-111.

<sup>87</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 121-125.

<sup>88</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 83.

<sup>89</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 126-129.

<sup>90</sup> Diane VINCENT, Olivier TURBIDE et Marty LAFOREST, *La Radio X, les médias et les citoyens : dénigrement et confrontation sociale*, p. 177.

<sup>91</sup> Frédéric TÊTU, «Le cri d'une génération : L'affaire "CHOI-FM" et le conflit des générations», p. 10.